



Juniville



n° 25

Décembre 2013

SOMMAIRE

2 Le mot du Maire

La vie communale

- 3 Les finances communales
- 6 Les travaux 2013
- 7 Fêtes, cérémonies, vie associative et culture
- 10 Le fleurissement
- 11 La Communauté de Communes du Junivillois
- 12 Le Centre de Secours
- 14 La bibliothèque

L'histoire locale

- 16 La Paroisse de 1914 à 1918

La vie associative

- 26 ADMR
- 27 Familles rurales
- 29 Le G.D.A.M
- 30 Association Auberge de Verlaine
- 32 Jumelage Juniville-Crawinkel
- 33 Association des parents d'élèves du collège
- 35 Les écoliers Verlaine
- 36 Ardennes Musique
- 38 Judo Club
- 40 Anciens Combattants
- 41 Club St Amand
- 42 Tennis Club
- 43 Moto-Passion Juniville
- 44 Les Pieds à la Retourne
- 47 Gym douce
- 48 Etoile Sportive
- 49 Junibad
- 50 La Mouche de Mai
- 50 Jeunesse de Juniville

Divers renseignements

- 51 Vie associative
- 52 Commerces et entreprises
- 53 Etat civil
- 55 Renseignements divers
- 58 Remerciements

Directeur de publication :

Jean-Pol Simon

Responsables de rédaction et de la mise en page :

Christian Cogniard
Jean-Christophe Laclaire

Préparation des textes :

Céline Seniuk

Impression :

Commune de Juniville

LE MOT DU MAIRE

Notre bulletin annuel fête cette année ses 25 ans d'existence. Il est toujours très attendu car il relate fidèlement la vie municipale et associative encore très riches en 2013.

En ce qui concerne la commune, le dossier majeur de l'année a encore été le pôle santé. Les travaux vont bon train et le bâtiment devrait être livré aux praticiens et vous accueillir en tout début d'année 2014. Melle Amandine ANGUE, ostéopathe (déjà installée depuis mai 2013 rue Doury) et Mme Célia CHUCHLA, diététicienne, ont rejoint le groupe des professionnels de santé ; ce sont donc 11 praticiens qui seront à votre service dès l'ouverture.

Notez que notre dossier a été agréé par l'Agence Régionale de Santé le 24 octobre dernier, ce qui va nous permettre de prétendre à des subventions auprès de la Région et du Département.

Autre bonne nouvelle pour la commune en date du 26 novembre dernier, l'implantation d'une moyenne surface « LECLERC Express » avec service « Drive » sur la zone artisanale appartenant à la communauté de communes du Junivillois. Ce dossier qui a fait l'unanimité au sein du conseil municipal a été beaucoup plus délicat au niveau du conseil communautaire. La raison l'a malgré tout emporté après un débat assez houleux grâce à un vote majoritairement positif.

C'est bien sûr une excellente nouvelle pour nos concitoyens qui attendaient cette implantation depuis de nombreuses années et qui va renforcer l'attractivité exercée par Juniville, attractivité qui profitera à tous les acteurs économiques de la commune.

En mars 2014, vous serez appelés aux urnes pour le renouvellement de l'équipe municipale actuelle. Il sera temps à ce moment de faire le bilan des 6 années de mandat, mais je tiens à travers cette rubrique à remercier tous les conseillers pour leur investissement. Chacun peut être fier du travail accompli et de l'état d'esprit qui nous a toujours animés.

J'espère que le nouveau mode de scrutin concernant les communes de plus de 1000 habitants ne nuira pas à cette unité et que Juniville poursuivra son développement dans la sérénité.

Au nom de tous mes collègues, je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2014.

Jean-Pol SIMON

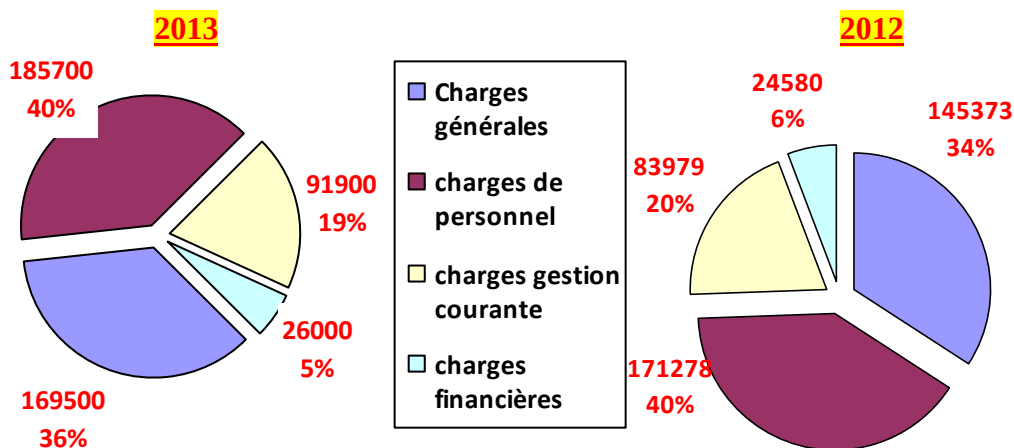
LES FINANCES DE NOTRE COMMUNE

Les budgets de l'année 2013 ont été votés par le conseil municipal le 3 avril dernier. Ils reflètent toutes les activités et actions de la commune au cours de cette année tant dans le fonctionnement que dans les travaux et les investissements. Nous vous présentons ci-après une synthèse du budget général qui s'équilibre à 820.000 € en section fonctionnement et à 350.000 € pour la section d'investissement.

I – FONCTIONNEMENT

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ **Charges à caractère général** : énergie (électricité, carburants, combustibles), entretien des bâtiments communaux et des divers matériels et véhicules communaux, fêtes et cérémonies, fleurissement et frais de gestion administrative...
- ✓ **Charges de personnel** : salaires et charges sociales incombant à la collectivité de tous nos employés communaux, titulaires, non titulaires.
- ✓ **Autres charges de gestion courante** : indemnité du maire et des adjoints, contingent du Service Incendie versé au département, subventions versées aux associations.
- ✓ **Charges financières** : exclusivement les intérêts des emprunts à moyen terme que la commune supporte à ce jour.

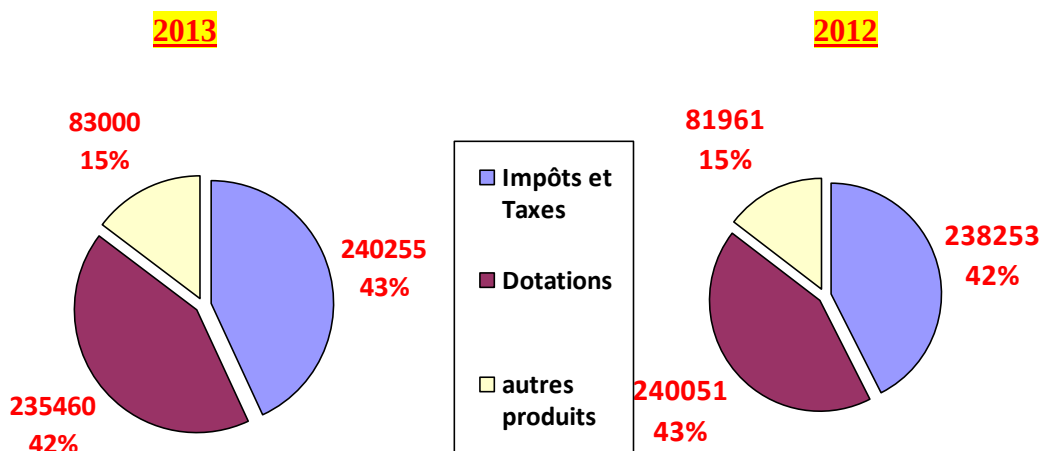


PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts & taxes : ce chapitre est composé principalement des contributions directes, de la taxe encaissée par les communes pour les gros pylônes EDF, des droits de place et de la taxe sur les droits de mutation.

Dotations de l'Etat et du Département : il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et de la dotation compensation d'exonération de taxes foncières, d'habitation ou professionnelle versées par l'Etat et d'une redistribution de la taxe professionnelle de certaines grosses entreprises (Euroloz, Centrale de Chooz, etc.) par le Département.

Autres produits de gestion courante : sont principalement comptabilisées dans ce poste toutes les locations des immeubles communaux (logements, garages, salle polyvalente et autres salles, etc.).



La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de ce budget primitif 2013 nous permet de constater qu'un excédent de 304.342 € a été dégagé d'une part, ce qui permet d'alimenter la section d'investissement du budget général pour 116.687€, et d'autre part d'effectuer une participation au budget annexe du Pôle Santé pour 140.000 €.

II – INVESTISSEMENT

DEPENSES : **350.000 €**

- 17.000 € : Cautions salle polyvalente
- 50.501 € : Report déficit investissement 2012
- 56.555 € : Remboursement capital des emprunts MT
- 23.000 € : Travaux de voirie rue de Bel Air (report 2012)
- 100.000 € : Travaux de voirie : réfection de diverses rues
- 43.000 € : Réfection toiture de la Mairie
- 10.000 € : Rénovation éclairage public
- 10.000 € : Travaux divers bâtiments communaux
- 10.000 € : Etude d'accessibilité de la Mairie
- 5.000 € : Mobilier et matériel informatique bibliothèque
- 10.000 € : Matériel et outillage divers + mobilier urbain
- 14.944 € : Dépenses d'investissement imprévues

RECETTES : **350.000 €**

- 50.501 € : Excédent de fonct. de clôture 2012 capitalisé
- 116.687 € : Virement de l'excédent de fonctionnement 2013
- 70.000 € : Subvention travaux rue des Ecoles (report 2011)
- 7.000 € : Subvention enfouissement éclairage public (report 2011)
- 5.000 € : Subvention skate Park
- 64.000 € : Fonds commun de TVA (rembt TVA trx antérieurs)
- 17.000 € : Remboursement cautions salle polyvalente
- 11.403 € : Taxe locale d'équipement
- 8.409 € : Dotations aux amortissements

Nous constatons à l'analyse de ce budget que les finances communales restent très saines tout en continuant à consacrer un volume d'investissements important et en n'augmentant pas les taux des impôts locaux communaux, et ce, pour la dix-huitième année consécutive.

LES TRAVAUX 2013

L'entreprise Rongère chargée des travaux de VRD au pôle médical a, une fois ceux-ci terminés, pu effectuer le rabotage et les enrobés rue de Bel Air, la rénovation des rues des Tisserands et des Lavandières, et les carrefours rue de l'Abbé Beaudoin et rue de l'Abbye.

Les travaux de rénovation des bâtiments communaux ont été effectués par nos employés : achèvement de la remise à neuf du logement rue Albert Meunier ; pose d'un escalier au musée Verlaine pour utiliser la pièce nouvellement créée à l'étage ; réfection des marches d'escalier accédant à la salle de l'ADMR ; entretien des extérieurs de la maison de la jeunesse, des portes de l'église et du musée ; pose de la signalétique et d'une clôture jouxtant l'aire de jeux pour enfants.

Le monument aux morts a été lavé, rejointé ; les chaînes et obus ont été repeints.

Le pôle médical

Les travaux des entreprises citées dans le bulletin 2012 se sont déroulés conformément au planning établi par l'architecte. Chaque mercredi après-midi, la commission des travaux a fait le point sur l'évolution des travaux. A ce jour, les onze entreprises ardennaises intervenantes ont donné satisfaction. Après l'obtention du Consuel, la mise en service EDF et le passage de la commission de sécurité, les dernières finitions précéderont l'ouverture qui aura lieu début 2014 et pérennisera les services de santé offerts à la population de Juniville et des environs.



Cérémonies, fêtes, vie associative et culture

Bilan 2013

L'adjoint délégué et la commission municipale organisent et accompagnent les manifestations communales et associatives tout au long de l'année.

Cérémonies

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 8 janvier en présence des habitants, des élus locaux, des représentants institutionnels et des acteurs économiques et associatifs.

La population a participé aux cérémonies patriotiques du 8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre.

Le 95ème anniversaire de l'armistice de 1918 a été suivi par une foule importante, parmi laquelle les élèves de l'école Paul Verlaine et du collège de la Retourne ont lu des témoignages de poilus et chanté la Marseillaise.

Le repas des aînés, organisé le 12 janvier, a été apprécié par plus de cent invités tant par la qualité du repas que par l'animation. Des colis ont été offerts aux personnes empêchées pour cause de maladie ou handicap.

Fêtes

La fête patronale n'a pas connu le succès habituel pour cause de météo exécrable. Seuls le bal du samedi soir et la course pédestre du lundi matin ont échappé à la pluie. Les attractions foraines ont souffert du mauvais temps et le spectacle folklorique s'est tenu à la salle des fêtes.

La fête nationale a bénéficié de meilleures conditions. Le repas dansant co-organisé par les parents d'élèves du collège et l'amicale des sapeurs pompiers a réuni habitants et amis avant le défilé aux lampions et le feu d'artifice appréciés des enfants et des adultes. Les jeux pour enfants ont été organisés par la Jeunesse.

Vie associative

Les 23 associations locales animent soirées et activités au bénéfice des habitants de Juniville et des environs.

La commune alloue une subvention annuelle totale de fonctionnement d'un montant de 13 000 €, met à disposition salles et matériels et fournit des coupes pour les manifestations sportives. Les personnels techniques apportent leur aide au bon fonctionnement des manifestations.

Rétrospective 2013

Le **Jumelage Crawinkel** : loto 3 février, séjour en Allemagne du 8 au 12 mai, repas-théâtre le 24 novembre.

Les **Pieds à la Retourne** : organisation du championnat départemental de cross-country le 13 janvier, 8ème junivilloise le 21 mai, 1ère course nature le 14 septembre.

La **Mouche de Mai** : brocante du 1er mai.

Le **Club St Amand** : loto le 6 janvier, thé dansant le 3 février, le 10 mars, le 6 octobre et le 3 novembre.

Les **Parents d'élèves de l'école primaire** : loto le 23 mars, brocante le 6 octobre avec le Musée Verlaine.

Les **Parents d'élèves du collège** : bourse aux livres du collège le 26 mai, loto le 9 novembre.

Familles Rurales : soirée collège le 19 janvier, gala de danse le 21 juin.

L'Étoile Sportive de Juniville : tournoi de foot en salle les 28 et 29 décembre.

Les soirées associatives

- ✓ **GDAM** : 26 janvier.
- ✓ **ADMR** : soirée choucroute le 9 février.
- ✓ **La Jeunesse** : 16 février, 26 octobre.
- ✓ **Judo Club** : 2 mars.
- ✓ **Moto Passion** : 14 décembre.
- ✓ **Amicale des Sapeurs Pompiers** : soirée beaujolais le 22 novembre avec le **Musée Verlaine**, Ste Barbe le 30 novembre.
- ✓ **Étoile Sportive** : Réveillon du 31 décembre.

Concerts

- ✓ **Ardennes Musique** le 7 avril.
- ✓ **Fête de la musique** le 21 juin avec la chorale La Retournelle et deux groupes musicaux.

Le Téléthon 2013

Co-organisé par la Commune et les associations locales qui ont proposé diverses animations : ventes d'objets, jeux, tombola, défis sportifs, buvette, petite restauration, repas festif et la participation de l'école Paul Verlaine. Il a permis de collecter 3000 € au bénéfice de l'AFM 2013 dont la devise était : « le combat des parents, la vie des enfants ».

Culture

La Commune accompagne l'activité culturelle de l'association Auberge de Verlaine : travaux, entretien du site, subvention. La saison 2013 a proposé ses expositions artistiques, ses concerts, ses journées du patrimoine et autres

manifestations.

La Commune a proposé un déplacement au festival de marionnettes au bénéfice d'une quarantaine de participants.

D'autres événements ont animé Juniville et participé à sa notoriété :

- le championnat départemental de cross-country le 13 janvier,
- une étape du circuit international des Ardennes le 5 avril,
- le congrès départemental des Anciens Combattants le 14 avril.

Trophées, fleurs, vin d'honneur ont été offerts par la Commune.

En résumé, une année 2013 dense en manifestations municipales et associatives qui participent à l'animation et à l'attractivité de la cité. Que tous les acteurs, bénévoles, élus et participants en soient remerciés.

Perspectives 2014

Devoir de mémoire et manifestations patriotiques

Associer le plus grand nombre d'habitants et de jeunes aux commémorations ; planifier des actions dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918.

Relations extérieures

Poursuivre nos démarches pour renouer des liens avec Quimper et Nermis (Roumanie), accueillir nos amis allemands de Crawinkel du 29 mai au 1er juin.

Fêtes

Offrir à la population des animations de qualité à l'occasion des fêtes patronale des 7, 8 et 9 juin et nationale.

Vie associative

Accompagner les associations locales au bénéfice des habitants de Juniville et des environs : soutiens financier et logistique.

Culture

Poursuivre le partenariat avec l'association Auberge de Verlaine. Proposer une offre culturelle diversifiée.

En conclusion :

- Un bilan riche qui implique une mobilisation de tous les acteurs.
- Une ambition mesurée pour améliorer le lien social de notre commune, bourg centre reconnu.

Bertrand JENIN

FLEURISSEMENT

En cette fin d'année, c'est le moment de faire le bilan de toutes les actions menées en matière de fleurissement en 2013 ainsi que depuis 2007, début du mandat qui s'achève en mars prochain.

Le point fort de toutes ces années est sans conteste l'obtention en 2012 de la 3^{ème} fleur nationale. Cette distinction est l'aboutissement des efforts fournis depuis 6 ans pour embellir et fleurir notre village. Le 1^{er} juin dernier, lors de la remise au musée Verlaine, les personnalités présentes ont souligné dans leurs discours l'impact du fleurissement sur notre cadre de vie, son attractivité, comme moyen de communication et d'échanges. La participation des habitants ainsi que leur présence à cette cérémonie va dans ce sens, de même que le concours interne « Maisons fleuries », dont les lauréats 2013 seront récompensés dans un proche avenir.

Ont également participé à cette aventure plusieurs établissements scolaires. En mai et cela depuis plusieurs années, c'est le lycée agricole de Thillois qui est intervenu au musée pour le nettoyage du site, la plantation de rosiers et la pose de claustras. Quant aux petits de l'école maternelle de Mme Godin, c'est dans le massif face à la poste qu'en juin ils ont repiqué bégonias, pétunias et autres plantes, avec la participation de bénévoles du conseil et du service technique surtout pour la sécurisation des lieux.

Souhaitons que dans quelques années ces enfants se souviennent que les fleurs se plantent, poussent et s'épanouissent et que les dégradations encore observées ce printemps ne se reproduisent plus.

Si en 2013 tout n'a pas été parfait, espérons qu'en 2014 les conditions soient réunies pour que Juniville reste un village avec 3 fleurs.





Au revoir la CCJ, bonjour la Communauté de Communes du Pays Rethélois.

Dans les précédents bulletins annuels de 2011 et 2012, nous vous avons tenu informés du projet de regroupement des quatre communautés de communes du Rethélois (l'Asfeldois, le Junivillois, les Plaines du Porcien et le Rethélois). Ce projet fut validé et entériné par un arrêté de fusion du Préfet des Ardennes en date du 16 décembre 2011 malgré l'opposition de la presque totalité des communes de ce territoire et de trois conseils communautaires sur quatre. La date effective de fusion a été définie au 1^{er} janvier 2014.

Au cours de l'année 2013, les groupes de travail, finances, compétences/projets, scolaire/périscolaire et gouvernance, composés dans chaque groupe de représentants des quatre communautés de communes, ont continué la mise en place de l'organigramme des élus, l'organisation administrative par rapport aux compétences, et surtout à appréhender les finances de la future communauté de communes tant dans sa fiscalité que dans son fonctionnement et sa capacité à réaliser les premiers investissements, qu'ils soient nouveaux ou engagés par les ex-communautés de communes.

De nombreuses réunions eurent donc lieu au cours de cette année permettant de projeter la nouvelle structure composée de 61 communes regroupant 32.000 habitants. 91 délégués communautaires siégeront à compter du 1^{er} janvier 2014 (pour notre commune seulement 2 délégués titulaires contre quatre délégués titulaires et quatre suppléants dans la CCJ). Des commissions seront installées par compétence. Le siège administratif sera basé à Rethel au 2^{ème} étage de la mairie, ce qui n'est pas du goût de tous ! Certes des « maisons relais » subsisteront dans chaque ancienne communauté pour l'accueil du public, surtout celui concernant le scolaire et le périscolaire.

Sur le plan de la fiscalité, les taux communautaires du Junivillois qui étaient les plus élevés des quatre communautés de communes devraient baisser progressivement sur une période de 13 ans afin d'obtenir une harmonie fiscale sur l'ensemble du territoire.

Comme nous l'exprimions dans ce bulletin il y a un an : est-ce un gage d'avenir et de développement de notre territoire que d'avoir été contraints d'accepter ce regroupement ? Notre territoire sud ardennais a des richesses et des valeurs économiques et humaines. Espérons que nous saurons en tirer parti pour notre avenir et celui de nos enfants.

CENTRE DE SECOURS DU SECTEUR JUNIVILLE

Depuis 92 ans, les sapeurs-pompiers sont au service de Juniville et du canton.

Aujourd'hui, le centre de secours de Juniville est fort de 36 sapeurs-pompiers volontaires venant des communes de Juniville (26), La Neuville en Tourne à Fuy (7) et Neufelize (3) : 10 femmes et 26 hommes.

Le Centre Avancé du Châtelet sur Retourne, composé de 10 sapeurs-pompiers, est un satellite du centre de secours de Juniville. Il est renforcé par les 4 sapeurs-pompiers du site annexe de Tagnon.

Ainsi, le secteur de Juniville est défendu par 50 sapeurs-pompiers volontaires.

Cette année, Florian BRELET et Jérémy PERREIRO ont rejoint les effectifs du SA La Neuville.

Composition de l'effectif du secteur Juniville

- 1 Officier : Capitaine et chef de centre.
 - 2 Officiers du SSSM : 1 Capitaine Médecin et 1 Lieutenant Infirmière.
 - 6 Sous-officiers supérieurs : 3 Adjudants-chefs et 3 Adjudants.
 - 9 Sous-Officiers : Sergents chefs et Sergents.
 - 15 Gradés du rang : Caporaux-Chefs et Caporaux.
 - Hommes du rang : 1^{ère} Classe et sapeurs.
- Cette année, un sous-officier supérieur devrait être nommé au grade de Lieutenant à la Sainte Barbe.

Le Centre de Secours fonctionne avec quatre équipes de garde de 12 personnes provenant des différentes casernes. Grâce à cette mixité, vous pouvez rencontrer du personnel autre que celui de Juniville sur certaines interventions.

La vie opérationnelle du Centre

Le centre de secours aura effectué en 2013 environ 180 interventions sur les 12 communes qu'il couvre.

La majeure partie de ces interventions se situe dans le cadre du secours à personnes. Peu de gros sinistres sont à déplorer en 2013.

La formation du personnel

Les sapeurs-pompiers du secteur de Juniville ont réalisé environ 1000 heures de formation en plus des 4 heures obligatoires des manœuvres mensuelles.

Dans le cadre de la formation de maintien des acquis GOC3 (Gestion Opérationnelle de Commandement niveau 3), nous avons réalisé un exercice supplémentaire en juin 2013 aux établissements DEVULDER. Cela nous a permis de valider les acquis des sous-officiers et officiers présents ainsi que l'emploi d'engins spécifiques.

Formation Incendie

Le module est décomposé en quatre parties, ce qui représente 18 heures de formation lors des manœuvres mensuelles appelées aussi FMPPA (Formation de Maintien Professionnel des Acquis). Mais nous avons aussi des pompiers spécialisés en risques chimiques (RCH niveau 1), en sauvetage et déblaiement (SDE niveau 1 et 2), en risques radiologiques (RAD niveau 1), en conduite d'engins incendie (COD niveau 1, 2 et 6) et en risques du gaz.

Formation secourisme

Le module représente 6 heures de formation avec l'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique (DSA) avec validation en préfecture. Une journée complète de secourisme a été organisée en juin 2013 à Juniville avec tous les sapeurs-pompiers du secteur.

Si vous avez envie d'une activité valorisante au service de votre canton, de vos concitoyens, de vos proches, si vous avez quelques disponibilités et que vous résidez dans les communes environnantes de Juniville alors **rejoignez les 1400 SPV des Ardennes.**

Délai pour rejoindre le CS : 10 minutes.
Communes concernées : l'ensemble du canton.

Pour de plus amples renseignements

- Laurent Lapeyre, Chef de Centre de Juniville
06.81.15.25.75 ou lapeyrel@orange.fr
- Emmanuel Godin, Adjoint au Chef de Centre
07.70.01.58.97 ou emmanuel.godin@hotmail.fr
- Denis Lorin, Secrétaire du centre de secours
03.24.72.76.70
- Centre de Secours de Juniville
03.24.72.76.70



Vous pourrez retrouver les photos individuelles de tous ces sapeurs-pompiers sur le calendrier 2014. Il est accompagné d'une affichette sur le recrutement SPV.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Je remercie les lecteurs de m'avoir si bien accueillie au sein de la bibliothèque.

En 2013, près de 2846 ouvrages étaient disponibles (1454 ouvrages appartenant à la bibliothèque et 1392 provenant de la Bibliothèque Départementale), soit 1707 livres adultes et 1139 livres jeunesse.

A ce jour, la bibliothèque compte 95 adhérents. L'année 2014 verra peut-être ce nombre augmenter, notamment grâce à deux événements :

- le renouvellement des collections jeunesse (albums enfants et tout-petits, BD), avec la Bibliothèque Départementale des Ardennes, aura lieu en décembre 2013. 2014 sera ainsi placée sous le signe du renouveau.
- Une exposition sur la poésie française à travers les siècles est prévue en mars 2014 à l'occasion du 16e Printemps des Poètes.



Il s'agit d'une exposition tout public. Celle-ci sera d'abord visible au CDI du collège, puis à la bibliothèque.

- Enfin, une sélection de CD musicaux devrait être mise en place.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

En vous espérant encore plus nombreux pour l'année à venir !!

Céline Seniuk

Contact : 03.24.72.59.28 – bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

Le
secteur
adultes



Les
secteurs
jeunesse
& ados



La paroisse de Juniville de 1914 à 1918....

*.... vue par son
Curé.*



A la veille des cérémonies de commémoration du centenaire de la Grande Guerre, force est de constater que les témoignages sur la vie quotidienne dans les Ardennes envahies ne sont pas légion et, lorsqu'ils existent, ils sont souvent méconnus.

Ainsi, en 1920, le Cardinal de Luçon, archevêque de Reims, a demandé aux Curés des paroisses de son Diocèse de retracer sur le papier l'histoire de leur paroisse entre le 1^{er} août 1914 et le 11 novembre 1918.

Conservé par les archives départementales de la Marne en sous-série 25J2, le texte qui suit est la transcription d'un petit cahier d'écolier, dit « Conférence épiscopale de Juniville – Année 1920 », cahier écrit de la main de Léon-Jules PAULOT, curé de Juniville.

Nous nous devons ici de remercier la Chancellerie de l'Évêché de Reims qui a bien voulu autoriser la publication de ce texte pour qu'il serve à l'histoire locale.

Jean-Pierre LETANG

Conférence épiscopale de la paroisse de Juniville

A.M.D.G.

J.M.J.

1 – Événements de Guerre –

Mobilisation

La Mobilisation s'est accomplie comme partout, au milieu des larmes des parents, mais avec l'enthousiasme des partants. Je revois encore à la Gare la fameuse pancarte placée bien en vue à l'un des wagons du train et portant les mots : à Berlin !... en route pour Berlin !.... Hélas !...

Occupation de troupes

Le 27 août, les premières troupes françaises entraient à Juniville, reculant depuis Charleroi. L'état-major établit son Quartier Général à la Mairie. La plupart de ses chefs paraissaient découragés, les uns déclarant qu'ils avaient été trahis par des officiers vendus à l'Allemagne, les autres constatant une grande indiscipline dans l'armée, et la plus pénible indécision dans le commandement suprême.

De fait, le lendemain 28, jour fixé pour le départ des troupes de Juniville, le Commandant attendit en vain toute la journée le pli cacheté qui devait lui donner l'ordre de départ et la direction à suivre. Dès 2 heures de l'après-midi, toutes les troupes étaient rangées, attendant l'ordre de départ qui ne parvint qu'à 10 heures du soir.

Dans la journée l'autorité militaire avait donné ordre d'évacuer tous les jeunes gens et les jeunes filles. Cet ordre jeta la panique dans le pays. D'autre part, M. le Maire qui avait demandé depuis plusieurs jours à la Préfecture ce qu'il fallait faire, si l'on pouvait évacuer les bestiaux et s'il fallait prendre quelques mesures de sûreté ne recevait aucune réponse.

Tout cela inspirait de vives inquiétudes. Un officier d'état-major venu chez moi et voyant un jeune homme – mon neveu – me dit que je devais le mettre en sûreté ailleurs, attendu que si les Allemands venaient, ils le pendraient. Sur ma réponse que je ne voulais pas quitter ma paroisse et que je tenais à être là si les Allemands venaient, il me dit que je pouvais très bien aller le conduire en sûreté ailleurs et revenir, ajoutant que les Allemands, si vite qu'ils aillent, ne seraient certainement pas à Juniville avant le vendredi ou le samedi suivant.

Le Dimanche 29 août, à 3 heures du matin, départ de toutes les troupes dans la direction d'Attigny.

Emigrés

Toute la nuit et la matinée de ce Dimanche, ce sont des foules d'émigrés venant de la Belgique, du Nord des Ardennes fuyant devant les Allemands. Vers 8h30 du matin arrivent de nombreux habitants de Sedan, Charleville, Boulzicourt, Launois. On dit que l'abbé Pierrard, doyen de Carignan, ancien doyen de Juniville, a été fusillé par les Boches, que les Allemands mettent le feu dans beaucoup d'endroits, qu'ils sont dans la région de Boulzicourt, Launois. Tous ces bruits augmentent la panique et le même

jour un grand nombre d'habitants de Juniville s'en vont, abandonnant leurs maisons, leurs bestiaux, leurs récoltes. Nous fîmes tout ce que nous pouvions pour empêcher cet exode. Malheureusement, les faits et les circonstances étaient contre nous.

J'ai dit que M. le Maire avait demandé d'urgence à la Préfecture en son nom et au nom des Maires du canton ce qu'il fallait faire. Il ne reçut aucune réponse : c'était le désarroi. Non seulement il ne reçut aucune réponse, mais le bruit se répandit que le Préfet avait quitté Mézières en hâte...

D'autre part, l'autorité militaire avait défendu aux cultivateurs de vendre quoi que se soit de leurs bêtes ou de leurs récoltes. Aussi, quand l'ennemi arrive, il n'eût qu'à saisir le tout et il trouve dans le pays de quoi se ravitailler plusieurs semaines.

Il y aurait sur ces divers points des enquêtes sérieuses à faire pour savoir à qui incombe la responsabilité de tous ces désastres...

Ce même dimanche (29 août) bien décidé à ne pas partir, je vais comme d'habitude pour chanter la petite messe dans mon annexe. Porte de l'Eglise fermée, presque tout le monde est parti, les émigrés arrivant en foule de tous les côtés et répandant les pires nouvelles. Je dis une messe basse.

A mon retour, canonnade affreuse dans la direction d'Attigny. Le Commandant d'Etat-major m'avait dit la veille : « Comme nous n'avons malheureusement fait que reculer depuis Charency, nous essayerons demain de prendre notre revanche... mais hélas ! » avait-il ajouté tristement.

J'avais donné ordre à Juniville de sonner, comme d'habitude, les 3 cloches pour la Grand Messe.

Après la Messe à laquelle avaient assisté un grand nombre d'émigrés, m'arrive un confrère m'annonçant que les Allemands ont dépassé Charleville et que certainement dans 48 heures ils ne seront pas loin de Juniville.

Dans l'après-midi, nouvel ordre de l'autorité militaire obligeant d'évacuer tous les jeunes gens.

On apprend en même temps qu'un train spécial, le dernier train qui partira du Châtelet – doit partir vers Reims en faveur des réfugiés qui sont de plus en plus nombreux. Je profite pour conduire mon neveu en sûreté, suivant l'ordre donné, comptant bien pouvoir rentrer 2 jours après, m'appuyant sur cette parole de l'officier d'état-major que « les Allemands, si vite qu'ils aillent,

ne seraient certainement pas à Juniville avant le vendredi soir ou le samedi suivant... ».

J'avais donc 5 ou 6 jours devant moi. Hélas ! Leur avance fut tellement rapide que, dès le lundi, plus de train pour revenir de Reims. Ordre était donné dans toutes les gares d'évacuer tous les trains vers le midi de la France, et dès le Mardi les Allemands entraient à Juniville.

Invasion

Le confrère dont j'ai parlé plus haut avait eu raison contre l'état-major. Nous étions donc bloqués et il me fut impossible de revenir à Juniville.

Et le vendredi suivant, jour où, d'après l'officier d'état-major, l'ennemi pouvait au plus tôt arriver à Juniville, c'est à Reims qu'il arrivait.

Je ne puis donc transcrire la suite des événements que d'après les rapports de ceux de mes paroissiens restés au pays.

Occupation allemande–Réquisitions–Vexations–Menaces

Environ 250 habitants étaient restés. Dès leur arrivée, les Allemands occupent toutes les maisons et imposent de suite la terreur. Réquisitions sur réquisitions, vexations, menaces, tout est employé. Et puis partout pillage en règle. Malheureusement, comme je l'ai dit plus haut, rien n'avait été sauvé. L'ennemi trouva de quoi se ravitailler : récoltes, animaux de toutes sortes, laissés dans les écuries ou abandonnés dans les champs.

Saura-t-on jamais sur qui retombe la responsabilité de pareils ordres qui ont permis de livrer aux Boches toutes les magnifiques récoltes à peine rentrées et tout un cheptel considérable qui faisait la richesse de nos populations ?....

Pendant que les Boches trouvaient à se ravitailler dans toute la région, la plupart des habitants manquèrent bientôt des choses nécessaires.

Je dis la plupart, car quelques-uns, a-t-on dit, s'étant montrés les amis des Boches, non seulement purent trouver le nécessaire, mais s'enrichirent des dépouilles d'autrui... J'aime à croire que ce fait, s'il existe, doit être rare...

Les Réquisitions étaient fréquentes, et elles avaient lieu la nuit aussi bien que le jour : literie, vaisselle, meubles, linge : tout y passait. Le presbytère était habité par des pionniers allemands.

Tous les meubles, le linge, la vaisselle, etc... furent enlevés et transportés on ne sait où. La plus grande partie de la vaisselle et quantité d'autres objets furent jetés dans la rivière.

Les vexations étaient incessantes. Il était interdit aux habitants sous peine d'amende, et de prison en cas de récidive, de sortir du pays sans un laissez-passer délivré par la Kommandantur. Aucune relation n'était donc plus possible de pays à pays. Et quand quelqu'un jouissait d'un laissez-passer, il était toujours accompagné d'un soldat allemand qui surveillait ses pas et ses démarches.

Des petits jeunes gens ont eu 3 jours de prison pour avoir ramassé quelques fruits. Tout appartenait à l'ennemi, et on ne pouvait toucher à quoi que ce soit sans une autorisation expresse.

Le Maire nommé par les Allemands, ayant un jour voulu apposer une affiche sans l'autorisation de la Kommandantur, fut enfermé pendant 5 jours et ne fut délivré que moyennant une amende de 1000 marks à payer de suite.

En 1915, « l'autorité militaire allemande inflige une amende de 1000 frs, payables de suite pour les armes non versées... M .Gabreau, maire et M. François, boucher, s'offrent à payer chacun 500 francs à titre de prêt consenti à la commune... » (Extrait de registre des délibérations du Conseil).

Le 27 juillet 1915, « l'autorité militaire allemande réclame une nouvelle contribution de guerre fixée à la somme de 12500 francs, payable avant le 15 août ».

1916. « Par ordre supérieur des autorités militaires allemandes et selon l'article 49 de la Convention internationale de la Haye (ordre de guerre terrestre) une contribution nécessitée pour les frais de l'Armée et de l'Administration des pays occupés est imposée aux communes du front et de l'étape.

Le syndicat de la Région de Rethel devra payer la somme de 2.100.000 marks et les 102 communes de cette Région répondront toutes ensemble du paiement de cette somme.

Faculté aux communes de payer en Bons du syndicat de Rethel la somme de 1.890.000 marks soit 2.362.500 francs ; le reste 210.000 MK ou 262.500 frs sera payé en argent français ou allemand.

La somme de 210.000 Marks devra être payée, la 1^{ère} partie 110.000 MK le 25 juillet, l'autre partie le 23 août.

Les dates pour le paiement du reste en Bons au porteur sont fixées à 1.200.000 le 30 août 1916 et 1.162.500 frs le 11 septembre. »

1917 – « Nouvel ordre en date du 18 octobre 1917 du commandant en chef de l'armée imposant au syndicat des communes de l'Inspection de Rethel un montant de MK 3.630.000.

La répartition de cette contribution impose à la commune de Juniville une somme de 59508 MK ou 79344 F plus frais d'émission 102 F 48. La somme de 79344 F à payer en 2 termes, 19672 F jusqu'au 1^{er} décembre 1917 et 59672 jusqu'au 1^{er} mars 1918.

Les paiements pourront être effectués en monnaie d'Etats ou en Bons approuvés. Ces derniers seront acceptés au change de 100 F pour 75 MK. L'or, billets de banque, bons argent et autres monnaies seront acceptés au cours du jour des Bureaux de change ».

Der chef der Zivilverwaltung

Signé : Von Keudel Geheimer Regilrungstrat.

Ravitaillement

« Au commencement le ravitaillement se faisait assez bien. Mais, au bout de quelques mois, les vivres étaient d'un prix inabordable : les pommes de terre de 2 F 50 à 3 F le kilo, les œufs de 1.50 à 2 F pièce, le sucre de 15 à 20 F le kilo, les haricots 10 F le kilo, le bœuf de 15 à 20 F le kilo ; le blé de 6 à 7 F, le beurre de 25 à 30 F, le chocolat de 60 à 70 F le kilo ; le café de 40 à 50 F. – Charbon introuvable. »

« Au manque de vivres et de combustible, la disparition des laines et tissus de toutes sortes, presque tous les vêtements d'hommes et d'enfants étant réquisitionnés ; les chaussures, valeur plus de 100 F. Et encore n'en fabrique-t-on qu'avec le cuir échappé aux recherches des groupes spéciaux de l'armée boche qui fouillent partout depuis le ciel jusqu'aux enfers.... On nous réclame aujourd'hui 3 kilos de laine par matelas en attendant mieux sans doute. (Détails fournis par un rapatrié).

Un autre rapatrié me dit qu'à Juniville, il y avait un groupe spécial de soldats fouillant partout avec de longues tiges de fer pointues.

Lorsqu'enfin fut organisé le Ravitaillement Américain, les choses allèrent un peu mieux. »

Tous les 15 jours, le maire accompagné d'un soldat boche allait à Tagnon où avait lieu le centre du ravitaillement pour toutes les communes de

la section. On avait environ ½ livre de lard par personne pour 15 jours, 300 gr. de pain par jour et quelques légumes.

Le 5 mars 1915, l'autorité militaire s'offre à faire fabriquer du papier monnaie – bons communaux.

Le 15 février 1917, délibération de la commission municipale « statuant 1° qu'à toute femme de mobilisé, il sera versé 1 F 25 par jour et 0,50 à chacun de ses enfants au-dessous de 16 ans. 2° que d'après les indications reçues, les enfants nés plus de 10 mois après le départ du père n'auront pas droit à l'allocation.... ».

Déportations – Rapatriement

Le 4 avril 1915, le jour de Pâques, eut lieu un 1^{er} départ de 50 civils envoyés ailleurs ou rapatriés par les boches.

Le 2^{ème} convoi eut lieu en janvier 1916 pour une dizaine. Le 3^{ème} en avril 1917 pour environ cinquante. Le dernier eut lieu le 9 octobre 1918 pour le reste des habitants, soit une centaine.

Moral de la population

Beaucoup d'habitants étaient découragés. « Dès le commencement, les Allemands semblaient dans l'enivrement de leurs succès, et c'est avec une tristesse chaque jour grandissante que j'assistais aux bruyantes manifestations de la joie que leur causaient des victoires qu'ils croyaient définitives.

Un jour une inscription tracée sur un mur de ma maison avait attiré désagréablement mes regards. Au-dessus d'une flèche colossale étaient écrits ces mots en grosses lettres : Nach Paris 20 Km. – Hors de moi, j'aurais voulu arracher cette inscription mais elle était placée trop haut pour que je puisse l'atteindre. « Vous vous trompez dis-je à un officier qui logeait chez moi, ce n'est pas 20, mais près de 200 Km. qui vous séparent de Paris ». Voyant mon irritation, celui-ci me dit : « Un chiffre près, c'est de peu d'importance, car dans quelques jours nous serons à Paris... ». (Lettre d'un rapatrié).

On comprend qu'une pareille joie de l'ennemi ne pouvait qu'influer désagréablement sur le moral de la population d'autant plus qu'elle n'avait pour se renseigner que la triste « Gazette des Ardennes » rédigée par les Boches et répandue à profusion par la Kommandantur.

Mobilisés – Tués

Au début de la guerre un grand nombre de jeunes gens et hommes mariés étaient appelés par la mobilisation. Sur ce nombre 23 tombèrent pour

la France, tués ou morts des suites de leurs blessures. Leurs noms méritent d'être conservés. Du reste une plaque commémorative rappelant les noms de ces glorieux morts sera bientôt placée dans l'Eglise.

Inutile de les donner ici...

2. – La Paroisse –

La paroisse fut d'abord desservie par M. le Curé de Neuflize qui y vint aussi faire plusieurs enterrements.

Les corps étaient amenés directement de la maison mortuaire à la Chapelle du cimetière où avaient lieu les prières. Au bout de quelque temps, M. le Curé de Neuflize ne fut plus autorisé à venir. Il fut remplacé par M. le Vicaire de Nouzon que les Allemands avaient envoyé à Ménil-Annelles. Il avait sous sa juridiction 7 à 8 paroisses. Il venait de temps en temps dire la messe à la Chapelle du cimetière et faire les catéchismes. Il a fait une cérémonie de 1^{ère} communion privée pour plusieurs enfants qu'il avait préparés. Ce prêtre zélé a laissé ici le meilleur souvenir. Il était reçu dans une famille dévouée qui lui préparait tout ce qui était nécessaire pour la Sainte Messe et se chargeait de ranger les ornements, vases sacrés, etc...

Il était aidé aussi dans son ministère des catéchismes par une demoiselle du pays qui faisait apprendre la leçon aux enfants et les surveillait pendant les Offices.

Entre temps un franciscain allemand a également célébré quelquefois les offices, mais par suite de démêlés avec l'autorité militaire allemande, il fut obligé de quitter le pays. Il se montrait, paraît-il, trop compatissant pour les pauvres envahis.

Esprit religieux des habitants

Chaque fois qu'un prêtre venait dire la messe au cimetière, la majeure partie de la population restée au pays s'empressait d'y assister. Tous sentaient la nécessité de faire appel au secours d'En-Haut.

Un jour, l'autorité militaire allemande fit célébrer une messe pour tous les morts de la guerre, allemands et français. Tous les soldats allemands et les civils y assistèrent. – Discours de l'Aumônier flétrissant la guerre, mais en même temps faisant l'éloge de l'Allemagne et du Kaiser. Les auditeurs français

admis par exception à cette cérémonie funèbre constatèrent que l'Aumônier en question était allemand avant d'être prêtre.

3. – L'Eglise –

Eglise au culte protestant et catholique–Eglise salle de concert

Pendant plusieurs années, l'Eglise est restée affectée au culte, mais uniquement en faveur de l'ennemi. Elle a servi au culte protestant comme au culte catholique. Plus tard, elle servait à tout, concerts, salle de récréation.

A ce moment, le Prince de Saxe ayant fait annoncer qu'il viendrait célébrer la messe le dimanche suivant, l'autorité militaire a fait d'urgence remettre les choses en l'état pour y recevoir le Prince. Les Français furent admis à l'office. Il a distribué, paraît-il, la Communion à plus de 700 soldats allemands. Le Prince a prononcé un discours « pas trop mal » mais où comme l'Aumônier de tout à l'heure à la Messe des Morts, il se montra avant tout allemand.

Eglise ambulance

En 1917, l'Eglise fut transformée en ambulance pour les soldats allemands. Elle était pleine de blessés. On voit encore dans le chœur des traces nombreuses des opérations chirurgicales faites sur les blessés par les majors de l'armée allemande.

Enlèvement des cloches

En mai de la même année, les 3 cloches furent descendues de leur clocher et conduites à la Gare, d'où elles furent expédiées pour l'Allemagne et sans doute transformées en canons, car jusqu'ici elles ne sont pas comprises dans les rares cloches récupérées.

En 1918, quelque temps avant l'armistice, la Kommandantur fit enlever de l'Eglise et transporter chez M. Gabreau, Maire, un tableau de prix représentant la Descente de Croix, placé à l'autel de St Fiacre, le Chemin de Croix, la statue de N.D. de Lourdes et autres objets, se proposant, ont-ils dit, de les envoyer au dépôt de Charleville pour les mettre en sûreté. Ces objets furent brûlés plus tard avec la maison qui les abritait.

Peu avant l'armistice, le Commandant allemand voyant avec terreur l'approche des Français et le recul de ses propres troupes, fit arroser de pétrole- à l'aide de la pompe à incendie – toutes les maisons de Juniville, 2 ou

3 exceptées, et quelques jours après, ayant fait évacuer vers Mesnil-Annelles les habitants qui étaient restés, à l'aide de torches enflammées, il fit mettre le feu partout. Quelques maisons seulement furent préservées, et quand les troupes françaises entrèrent à Juniville, tout le pays était en flammes.

Dégâts matériels

Les Boches ne pouvant pas brûler l'Eglise comme les autres maisons, l'avaient minée complètement, et les mines étaient posées partout de telle sorte qu'elle devait sauter au moment de l'arrivée des troupes françaises et au moment où le pays brûlait.

Heureusement les Français entrèrent à Juniville plus tôt que n'avait prévu l'ennemi, et voyant l'Eglise, seul bâtiment qui se dressait à peu près intact au milieu des flammes, ils y entrèrent et s'empressèrent d'enlever les mines. Et c'est ainsi que notre Eglise fut sauvée. « Mais, me disait plus tard un officier du génie, il était temps, car 2 heures plus tard, tout devait sauter... ».

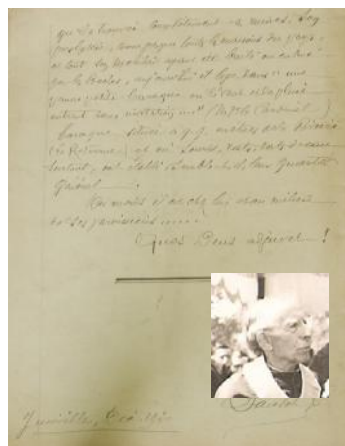
Mais si elle n'a pas été détruite, elle a été fort endommagée par les bombardements et par nos avions. La toiture sud a été détruite, les vitraux brisés, etc...

Les Boches ont brûlé toutes les stalles, bancs, etc... emporté ou brûlé tous les ornements, vases sacrés et la plus grande partie des autres objets mobiliers.

Ils avaient emporté à Charleville 1 grand Christ et 2 statues qui ont été récupérées. Ce sont les seuls objets qu'on a pu retrouver parmi ceux que l'ennemi avait enlevés.

4. – Le Curé –

Le Curé, pour les motifs énoncés plus haut, avait dû quitter la paroisse. Il comptait n'être absent que 2 jours, mais par suite des circonstances et vu l'avance foudroyante des Boches, il lui a été impossible de rentrer. Il a passé presque toute la guerre à Epernay où il a exercé le Ministère dans la paroisse St. Pierre St. Paul. Après l'Armistice, aussitôt qu'il a pu, il s'est fait un devoir de rentrer dans sa paroisse ...



L'ADMR de Juniville...

...une association de proximité

On le sait, l'ADMR favorise le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et améliore le quotidien de tout un chacun en proposant des services à domicile de qualité : ménage, repassage, petits travaux de jardinage/bricolage, portage de repas, téléalarme, entretien ponctuel ou régulier de pierres tombales...



Et quoi de mieux puisque ces services de qualité sont assurés par des salariées qualifiées, formées régulièrement et dynamiques.

En 2013, l'ADMR va plus loin et propose gratuitement une évaluation des risques à domicile (chutes, installations défectueuses...) : un agent, spécialement formé, peut identifier les sources potentielles de danger de votre domicile et vous conseiller sur les points de sécurisation à apporter, comme par exemple des barres d'appui, des sièges de bain, etc.

Et, bien sûr, cette évaluation est totalement gratuite et sans engagement.

N'hésitez plus à contacter le bureau de l'ADMR de Juniville, les mardis matin de 9h à 12h, situé 34 rue Chanteraine, au **03 24 72 77 12**. Vous pouvez joindre également une responsable au **03 24 72 70 28**.



Depuis de nombreuses années, en partenariat avec l'ADMR de Tagnon, nos bénévoles organisent une **grande soirée choucroute**, avec l'aide des salariées d'intervention, qui réunit plus de 500 personnes au COSEC.

En **2014**, cette grande soirée ponctuée de musique, de danse et de convivialité aura lieu le **samedi 08 février** !



Nous nous engageons aussi auprès du Téléthon chaque année en décembre.

Notre association ne demande qu'à s'enrichir de nouveaux adhérents et de nouvelles idées !!

N'hésitez pas : rejoignez notre équipe !!!

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

De l'énergie, du dynamisme, de la motivation et de l'implication de la part de chaque bénévole, ainsi que la participation des familles pour la préparation des évènements...

...aident l'AFR à atteindre un seul et même objectif : faire vivre l'association au niveau local et proposer aux familles de Juniville et des villages alentour des activités sympas à des prix tout aussi sympas !

Merci pour la confiance que vous placez en nous et en nos actions.

Pour vous aider à mieux connaître nos activités, voici un **calendrier pour l'année 2013-2014**.

- **Septembre 2013** : reprise de l'activité danse « jazz juni-dance » : 4 groupes de danse moderne à partir de l'âge de 5 ans, soit 80 danseurs tous les mercredis. Des superbes chorégraphies créées par Emmanuelle Baudry!

- **Cours de ZUMBA le mercredi de 20h30 à 21h30** : 120 inscrits, plus de 100 participants à chaque séance... « aesy Dance » et « fitness » sur des rythmes endiablés toujours animés par Emmanuelle Baudry dans une super ambiance. Chacun son rythme pour mémoriser... et tout le monde s'éclate !!!
- **Téléthon 2013** : démonstration de Zumba.
- **Samedi 18 janvier 2014** : BOOM COLLEGE (à partir de 19h30, salle des fêtes de Juniville).
- **Samedi 1^{er} et dimanche 2 février** : participation de 4 groupes de danse au concours « DEFI-DANCE » salle des congrès des Vieilles Forges.
- **Stage de danse** : animé par Manue pendant les vacances de Février.
- **Du mardi 22 au 25 avril 2013** : accueil de loisirs des vacances de Pâques.
- **Stage de danse moderne** : 2^{ème} semaine vacances de Pâques, animé par Pascal PEREIRA de l'école de danse « Moving Zone » de Charleville-Mézières.
- **Vendredi 20 juin** : GALA des danseurs de « jazz juni-dance » au Cossec. Vous avez plébiscité ce gala dansé sur scène... nous le renouvelons cette année et prévoyons une scène plus grande et plus haute...
- **Mercredi 25 juin** : goûter et projection du film du gala pour tous les danseurs.
- **Du 7 juillet au 1^{er} août** : accueil de loisirs d'été.
- **En juillet** : semaine de stage danse moderne animé par Emmanuelle Baudry. Date à préciser.
- **Vendredi 1^{er} Août** : fête de fin de l'accueil de loisirs d'été.
- **Mercredi 10 septembre 2014** : reprise des activités « danse » et « zumba ».



Visite château de Sedan juillet 2013



Concours DEFIDANCE 2013 groupe enfants

Nous souhaitons pouvoir continuer ce que beaucoup de bénévoles ont fait depuis plus de trente ans au sein de l'AFR. Pour cela nous avons besoin de VOUS !

Vous aimez les activités de l'AFR, vous en souhaitez d'autres et vous avez envie de vous investir dans l'associatif...

Alors...

Venez rejoindre notre équipe de bénévoles !

Vos contacts : Fanny Bourgeois, Marie-Christine Bismes, Frédérique Siméon, Christelle Bourin, Christine Darbois, Lydia Brion, Sandra Glad, Elyane Sénéchal, Florence Gaudet, Marie-Françoise Purat, Catherine Chapelle.

LE G.D.A.M.

Le 8 octobre 2013, le conseil d'administration du GDAM de Juniville a procédé au renouvellement de son bureau. Le nouveau bureau se compose comme suit :

Présidente : Mme BALON Stéphanie (Semide) – **03.24.71.60.74**

Vice-Présidente : Mme OUDIN Chantal (Semide) – **03.24.30.37.01**

Trésorière : Mme LETISSIER Odile (Ville/Retourne) – **03.24.72.75.01**

Secrétaire : Mme ALLART Francine (Pargny-Resson) – **03.24.38.06.12**

Le GDAM organise de septembre à juin des ateliers de loisirs créatifs (peinture, poterie, encadrement, couture, mosaïque, cartonnage, scrapbooking, art floral,...), des cours de cuisine, de gymnastique et de step, des sorties, participe au téléthon par la vente d'objets et organise chaque année une soirée dansante.

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir consulter notre programme affiché en mairie.



Odile Létissier, Chantal Oudin, Stéphanie Balon et Francine Allart.

Bilan 2013

La fréquentation du Musée reste stable entre 2012 et 2013 malgré une météo désastreuse au printemps : pluie et froid jusque début Juin.

Les nouvelles animations 2013 ont beaucoup plu. Nous avons enregistré une très bonne participation à la première « Foire aux Livres » organisée conjointement avec l'APE du collège. La nouvelle formule du concert de l'Ecole de Musique T.SPAZZI a rencontré un vif succès. Il faut dire que tout était réuni pour faire de cette journée un moment sympathique et convivial : soleil, chaleur, bon repas et surtout le talent des élèves petits et grands. Expériences à renouveler sans aucun doute.



Un moment solennel et émouvant a réuni officiels et junivillois le 26 octobre dernier : la pose de la plaque «Maison des Illustres » (le musée devenant ainsi la 5ème maison des illustres de Champagne-Ardennes) et surtout l'hommage

rendu à René Bachy, en présence de sa famille, lui dédiant un espace culturel au sein du musée en mémoire de son attachement au patrimoine junivillois.

Les autres manifestations et expositions ont rencontré le succès escompté et tous les concerts se sont déroulés en plein air grâce au beau temps.



La salle au-dessus du bistrot a été rénovée et offre maintenant un espace agréable de travail et de rangement. Elle pourra aussi être utilisée pour l'accueil de scolaires ou d'expositions. Un grand merci à la Commune pour ces travaux mais aussi pour l'entretien du musée.

Perspectives et saison 2014

L'agenda 2014 se remplit. Des groupes scolaires ont déjà posé leur date ainsi que des groupes Office de Tourisme de Charleville Mézières, ce qui indique donc la poursuite du partenariat entre nos deux structures.

Toutes les manifestations sont reconduites en 2014 : « Foire aux livres » avec l'APE du collège de la Retourne, la « Nuit des Musées », le concert de l'école de musique de Juniville, les journées européennes du patrimoine, la brocante avec l'APE du pôle scolaire Paul Verlaine et la soirée beaujolais avec l'amicale des sapeurs-pompiers de Juniville.

L'espace René Bachy et le grenier du musée accueilleront encore des artistes talentueux (photographies, peintures et installations) sans oublier les artistes en herbe du pôle scolaire Verlaine et du collège de la Retourne, nous promettant encore de belles expositions.

Nous donnerons place cette année aux photographes locaux en juillet/août 2014. Mesdames et Messieurs les photographes à vos appareils !

Trois concerts, respectivement en juin, juillet et août, feront résonner les notes dans la cour du Musée.

Bilan financier

Le budget du musée s'équilibre autour de 60 000 euros.

La vie d'un musée est très difficile budgétairement parlant malgré les nombreuses manifestations que nous organisons pour faire rentrer de l'argent, mais nous sommes tributaires des subventions qui ont tendance à baisser. Nous avons pu cette année boucler le budget par une convention signée avec le Pays Rethélois en échange de prestations.



Merci aux efforts consentis par l'Etat, la Région, le Département, le Pays Rethélois, la Communauté de Communes du Junivillois et bien sûr la Commune afin que ce musée puisse continuer à animer notre village.

Le musée est aussi une boutique et un bistrot ouvert tous les jours.

Rêvons pour 2014 que de nombreux Junivillois puissent s'y rencontrer pour partager un moment agréable. Toutes les manifestations proposées sont gratuites, alors n'hésitez pas à rendre une petite visite à Verlaine et venez rejoindre notre association qui regroupe actuellement 60 adhérents.

Ce Musée reste d'abord le vôtre, alors faisons en sorte qu'il perdure, qu'il se développe et qu'il véhicule le nom de notre village dans le monde entier.

LE JUMELAGE JUNIVILLE - CRAWINKEL

Cette année, lors des cinq jours passés à Crawinkel, nous avons pu découvrir dans la forêt proche d'Ohrdruf, l'endroit où dès 1934 étaient fabriquées les munitions de la Luftwaffe. A la fin de la guerre les Soviétiques y disposèrent leurs missiles qui ont menacé l'occident pendant la guerre Froide.



La journée consacrée à la visite de Leipzig fut très enrichissante sur le plan culturel et touristique. La visite de la ville, berceau de nombreux musiciens, notamment J.S Bach, nous a permis de découvrir l'église St Nicolas où eurent lieu dès 1982 « Les prières du lundi » qui

débouchèrent en 1989 sur de grandes manifestations dans la RDA, avant d'aboutir à la chute du Mur. Le célèbre Monument de la Bataille des Nations évoque le plus grand combat des guerres napoléoniennes de 1813.

Pour commencer ce bicentenaire, 6000 figurants originaires de 28 pays ont rejoué le conflit.

Du 5 au 7 juillet, une délégation junivilloise a assisté à la célébration des 925 ans d'existence de Crawinkel, première grande fête depuis la chute du Mur. Un défilé somptueux de 70 chars et groupes différents a relaté les événements importants passés et présents de la ville, dont le jumelage brillamment interprété par nos hôtes habituels.



Les manifestations annuelles locales sont le loto et le traditionnel repas-théâtre qui a proposé la pièce de la troupe vouzinoise *Les deux masques*, interprétant « L'Anniversaire ou la Renaissance ».

Nous adressons tous nos vœux de réussite au nouveau Maire de Crawinkel, Heinz BLEY, qui succède à Onno ECKERT.



Association des parents d'élèves du collège de Juniville

Bilan 2012-2013

Si cette année a été très positive sur le plan financier grâce aux diverses actions menées (loto, vente de chocolats à Noël, foire aux livres et repas du 13 juillet), elle a par contre été très difficile sur le plan relationnel.

- Au sein de l'association : l'attitude contestataire d'un membre de l'association a fait couler beaucoup d'encre cette année. Il est pénible et fatigant de gérer ce type de désaccord. Heureusement les autres membres ont apporté leur soutien et leurs encouragements et je les en remercie. Il faut tirer leçon de cet épisode et garder en mémoire que l'agressivité ne règle rien et que seul le dialogue permet de résoudre les éventuels problèmes.

- Au sein du collège : si nous ne sommes pas obligés de partager les convictions de certains, nous sommes par contre tenus de nous respecter les uns les autres, et plus encore au sein d'un établissement scolaire. L'année passée a été très difficile et nous avons une pensée particulière pour Mr Toussaint qui nous a quittés en juin.

- Avec la CCJ : il a été très choquant d'apprendre en juin que la CCJ ne renouvelait pas le contrat de restauration qu'elle avait avec le collège depuis vingt ans pour les trois pôles scolaires du primaire (Juniville, Neuflize et Tagnon), et ce au profit d'une entreprise privée. Ce choix engendre de gros problèmes financiers pour le collège et donc pour nos collégiens. Les conséquences ne se sont pas fait attendre et pour boucler le nouveau budget du

collège, le Principal a dû utiliser l'ensemble des fonds de réserve et réduire le budget pédagogique.

Projets 2013-2014

L'année a commencé avec le traditionnel LOTO. En effet, le samedi 09 novembre environ 300 personnes ont participé au loto organisé à la salle des fêtes de Juniville. Les gagnants se sont partagé des bons d'achats allant de 20 à 300€. Comme l'an passé cette manifestation a connu un véritable succès. Le loto devrait être reconduit l'an prochain. Notez le **samedi 08 novembre 2014** dans votre agenda pour venir tenter votre chance !!!

Le repas du Téléthon a été organisé avec l'Amicale des Pompiers. Il a eu lieu le 7 décembre à la salle des fêtes de Juniville. On constate une regrettable diminution des participants à cette manifestation.

Les bons de commandes de chocolats Léonidas et/ou Ovidias ont été distribués à tous les collégiens. Le succès est égal voire supérieur à l'an passé. Merci à tous les gourmands...

La bourse aux livres organisée au Musée Verlaine a été une réussite. Cette manifestation sera donc reconduite le **dimanche 26 mai 2014**. Ce sera l'occasion pour chacun de trier, de vendre mais aussi de venir acheter, feuilleter et lire toutes sortes de livres. Vous pouvez dès à présent trier vos livres et venir les déposer au collège ou au musée.

Les fonds récoltés à ces diverses actions (sauf celle du Téléthon), ainsi que les subventions versées par quelques communes, permettront d'aider au financement des projets pédagogiques du collège : la classe de neige des 6^{èmes}, les sorties à Verdun et à Metz des 3^{èmes}, les séjours en Allemagne et à Londres, et d'autres sorties peut-être.



En participant aux diverses actions proposées, vous offrez aux collégiens la possibilité de réaliser plus de projets. Merci pour eux.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Valérie SAUVAGE

Membres du bureau :

Présidente : Valérie SAUVAGE

Vice-présidente : Céline POUTEAUX

Secrétaire : Christelle FOURNEL

Trésorière : Sophie BON

Vice-trésorière : Nadège ROBINET

Contact : 03.24.72.70.62

valeriesauvage08@outlook.fr



LES ECOLIERS VERLAINE

Association des parents d'élèves du Pôle Scolaire Verlaine.

Notre association a connu pour ce nouvel exercice deux changements.

Le premier d'entre eux est que pour la première fois depuis sa création, l'adhésion à notre association est payante. Le tarif étant de 5€ pour 1 enfant, 8€ pour 2 enfants et 11€ pour 3 ou plus, il permet à chaque famille ayant cotisé de bénéficier de la part des Ecoliers Verlaine de 15€ par enfant de participation aux financements des sorties ou voyages scolaires (celle-ci était de 12€ l'année passée). Par contre, en ce qui concerne le financement des chocolats que le Père Noël apporte en personne à l'école avant les fêtes de fin d'année, tous les élèves sans exception auront droit à leurs chocolats. De même, cette année encore sera offert à chaque classe un cadeau à hauteur de 15€.

Le deuxième changement concerne notre bureau. Alors que j'entame ma 5ème année à la présidence de cette association, c'est le premier exercice où je peux constater que tous les postes sont occupés. Voici la composition de notre bureau:

Président : Laurent BOUTRY

Vice-Présidente : Ludivine ETRINGER

Trésorière : Hélène LUNION

Trésorière adjointe : Christelle SIMON

Secrétaire : Céline GEFFROY

Secrétaire adjointe : Delphine HUIS

Programme de la saison 2013/2014

Septembre : 4ème brocante co-organisée avec le musée Verlaine

Octobre : vente de bulbes d'automne

Novembre : vente de chocolats belges

Février : Chandeleur

Mars : soirée à la salle des fêtes de Juniville

Avril : vente de bulbes de printemps

Juin : fête de l'école

Je profite également de ce livret pour remercier les parents d'élèves qui ont investi de leur temps libre pour nous aider dans l'organisation des différentes activités de l'an passé. D'ailleurs, lors de la fête de l'école et la dernière brocante, le nombre de parents participants était plus important. Poursuivons donc dans ce sens afin que nous puissions continuer à participer à notre échelle à la scolarité de nos enfants et qu'ils en gardent un bon souvenir.

Je remercie également les différentes administrations (Mairie de Juniville, CCJ, etc.) pour les subventions qui nous sont versées chaque année et/ou le prêt de matériel et de locaux (tables, bancs, salles, préau de l'école,...).

Par la même occasion, je souhaite à toutes celles et ceux que j'ai remerciés dans ces quelques lignes ainsi qu'à tous les Junivillois et Junivilloises de très bonnes fêtes de fin d'année, et, par avance, une excellente année 2014.

Laurent BOUTRY

Pour des renseignements, me contacter au **06.28.28.00.62** ou lesecoliersverlaine@live.fr

ARDENNES MUSIQUE

Vous vous demandez certainement à quoi correspond ce rassemblement de véhicules chaque vendredi soir devant la Mairie...

Il s'agit des musiciens de l'Union Musicale Ardenne Musique de Juniville. Ces 25 musiciens se réunissent tous les vendredis de 20h30 à 22h30 (hors vacances estivales) dans la Mairie de Juniville. Ils viennent des alentours, mais aussi de Reims, Epernay...



Ardennes Musique est animée par Alain BOQUILLON et se compose de divers instruments :

- les bois (flûtes, clarinettes, saxophones),
- les cuivres (trompettes, cornets, trombones, tuba),
- les percussions (batterie),
- & même l'accordéon !

Les instrumentistes de tous niveaux y sont les bienvenus.

L'Union Musicale est soutenue par la commune de Juniville. Outre son implication dans la vie Junivilloise, elle contribue :

- à l'animation culturelle du Sud Ardennais,
- à divers concerts, tels que la participation au Téléthon, thés dansants, soirées,
- aux vins d'honneur à l'occasion de mariages,
- jusqu'aux séances apéritives des beaux jours...

Chaque fois qu'il lui est possible, Ardennes Musique s'inscrit dans les partenariats riches & variés que lui offrent les organisations culturelles locales.



Tout le long de l'année nous participons à de nombreuses sorties...

Nous participerons assurément à diverses sorties, qui seront pour nous une opportunité de nous faire connaître, mais surtout un moment de plaisir échangé avec vous...

Le répertoire s'étend de la musique classique au Jazz, musiques de film, jusqu'à la variété.

L'ambiance qui y règne est emplie de chaleur et de bonne humeur. Je suis persuadé que le programme vous enchantera !

N'hésitez pas à nous solliciter pour animer vos projets ... ou devenir un futur musicien d'Ardennes Musique !

Merci de bien vouloir contacter **M. Alain BOQUILLON**, au **03.24.38.43.27**.

29^{ème} rentrée pour le Judo Club de Juniville

Avec le mois de Septembre, une nouvelle saison se relance au judo-club de Juniville, alors que nous avons encore tous en tête l'exceptionnelle saison 2012/2013 :

- une équipe senior qui accède brillamment en 1ère division,
- une exceptionnelle vice-championne du monde cadette à Miami,
- de nombreuses individualités qui se sont hissées dans le haut des tableaux sur des compétitions nationales.

Je félicite toutes les judokates et tous les judokas qui, par leur volonté et leur détermination, permettent à notre club d'avoir des ambitions grandissantes.

Ce ne sera pas simple d'égaliser ou de faire mieux lors de cette future saison, mais je sais que tout le monde va se motiver pour y parvenir.

Je tiens à souligner le dévouement et l'engagement de beaucoup de bénévoles (entraîneurs, judokas, parents, amis,...) qui œuvrent tous les jours pour que le club arrive à ce résultat, et je suis heureux que nous conservions, en parallèle du côté compétition, le côté chaleureux et convivial que viennent chercher aussi les non compétiteurs. Nous pouvons être fiers de notre club et de nos judokas.



Doublé historique dans l'histoire du Judo Ardennais, le Club de Juniville gagne les Championnats de Champagne 2013/2014 Senior par équipe chez les filles et chez les garçons.

Horaires des cours :

Mardi : 18h30 à 22h00 - Vendredi : 19h00 à 21h00 (préparation physique)

Samedi : 15h30 à 19h00 - Dimanche : 10h00 à 12h00 (étude technique)

Renseignements auprès de :

M. MICHEL Jany : **03.24.72.77.03**

M. GUILLOUX Eric : **03.24.72.72.28**

Composition du Bureau :

Président : MICHEL Jany

Trésorier : PAUBON Sébastien

Secrétaire : GUILLOUX Valérie

Entraîneurs :

GUILLOUX Eric (ceinture noire 3^{ème} dan, brevet d'état),

GUILLOUX Adrien (ceinture noire 2^{ème} dan, brevet d'état) – Diplômé de l'Institut du Judo de Paris,

DUCROT Olivier (ceinture noire 1^{ère} dan),

FEIST Serge (ceinture noire 8^{ème} dan, brevet d'état 3^{ème} degré) – Intervenant extérieur,

AGUIWARA Nobuissa (ceinture noire 7^{ème} dan, brevet d'état) – Intervenant extérieur.

Le Président, Jany MICHEL

LES ANCIENS COMBATTANTS

Cette année 2013 a été l'occasion de grands rassemblements.

L'assemblée Générale s'est tenue le 23 février en la présence de Mr Bernard CAILLET, Président Départemental.

Le 14 avril, nous recevions toutes les sections de combattants des Ardennes avec leurs drapeaux, les sociétés de musique, les personnalités. Plus de 500 personnes se sont rassemblées au monument aux morts sous un beau soleil. Après les remises de gerbes et de médailles, 280 personnes se sont retrouvées au Cosec pour le repas.



Cette année a vu notre section perdre trois de nos camarades : Mr René BACHY, Mr Luc CLEMENT, et Mme Andrée CAILLET. C'est toujours avec beaucoup de tristesse que nous voyons ces départs.

Comme tous les ans, nous avons participé aux cérémonies du 8 mai et du 18 juin à Juniville.

Le 16 octobre 2013, plusieurs bus sont partis des Ardennes à Notre Dame de Lorette pour assister à l'inhumation du Soldat Inconnu d'A.F.N. Nous y étions.

Ce 11 novembre a été une très belle cérémonie du souvenir avec la participation des autorités, des pompiers, des gendarmes, de nombreux habitants, et des enseignants avec les enfants de l'école et du collège qui ont lu les déclarations et chanté la Marseillaise. Grand merci à tous ces jeunes pour l'hommage rendu à tous ces morts pour la France.

Le 5 décembre a eu lieu le rassemblement à Ville Sur Retourne pour l'hommage national aux combattants d'Algérie.

Après cette année bien remplie nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014.

CLUB SAINT AMAND

Nous fêtons cette année le 38^{ième} anniversaire du club. Depuis l'année 1991, notre club fait partie des Aînés Ruraux, mais maintenant il faut dire « Générations mouvement Aînés Ruraux ». C'est, paraît-il, un coup de jeune pour cette appellation de nos clubs !!

Malgré quelques décès dans l'année, notre effectif reste à peu près stable, 76 adhérents. Nous venons d'avoir quelques nouvelles inscriptions. Ces personnes viennent de Suzanne, de Hauviné, de Boulton sur Suippe, de Cormontreuil et de Juniville.

Nous organisons toujours autant de manifestations. Voici ce qui a été réalisé tout au long de cette année.

Novembre 2012 : assemblée générale de notre club avec repas et animation.

Novembre 2012 : thé dansant.

Décembre 2012 : participation au Téléthon.

Janvier 2013 : loto du club.

Janvier 2013 : journée des présidents.

Février 2013 : thé dansant.

Février 2013 : journée publicitaire.

Mars 2013 : thé dansant.

Avril 2013 : repas printanier avec animation.

Mai 2013 : assemblée des aînés ruraux.

Juin 2013 : journée de la forme.

Juin 2013 : journée à Verdun « son et lumière ».

Juillet 2013 : journée barbecue au Moulin de la Chut.

Septembre 2013 : voyage en Italie du 1^{er} au 7 septembre. Lac Majeur et Iles Borromées.

Septembre 2013 : la garde Républicaine à Thillombois.

Octobre 2013 : thé dansant.

Octobre 2013 : journée surprise.

En plus de toutes ces sorties, n'oublions pas nos rencontres tous les mardis de l'année, de 14h à 18h, à la salle Maxime de Sars, pour jouer aux cartes. Que ce soit belote, tarot, scrabble ou rami, chacun y trouve son bonheur. Dans le milieu de l'après-midi, c'est la « pause goûter » afin de déguster tartes, gâteaux, café, accompagnés du verre de l'amitié.

Toutes ces sorties nous permettent de vivre des moments de convivialité.

Bienvenue et accueil chaleureux à toute personne désirant se joindre à notre club « il n'y a pas d'âge » !!

Nous pouvons remercier notre président, Monsieur Marc CLEMENT, pour ce beau programme 2012-2013 qu'il nous a proposé, et pour son dévouement auprès de nous tous. Pour plus de renseignements, vous pouvez le contacter au 03.24.72.71.72 ou auprès de Madame ALLART Monique, trésorière, au 03.24.72.75.33.

TENNIS CLUB DE JUNIVILLE

Le club est affilié à la FFT, et propose à ses adhérents des cours ainsi que la possibilité de participer à des compétitions par équipes.

Les cours pour tous les âges (dès 5 ans) sont assurés par un enseignant diplômé d'état, Jérôme CLAUSSE, et depuis septembre par un AMT, Romain FOSSIER. Voici les cours proposés, ils ont lieu le vendredi soir et le samedi après-midi :

- mini tennis,
- initiation et perfectionnement jeunes (jusqu'à 18 ans) ou adultes.

Des animations ponctuelles sont organisées : l'an passé, une animation découverte a été proposée avec l'aide du comité départemental de tennis.

La saison dernière des équipes ont participé aux championnats départementaux :

- en 8-9 ans et 13-14 ans garçons chez les jeunes ;
- en championnat d'hiver mixte, et critériums d'hiver et de printemps chez les hommes.

Les garçons en catégorie 13-14 ans se sont brillamment distingués en remportant leur championnat. Des équipes seront à nouveau inscrites cette année, n'hésitez-pas à venir les soutenir !

Les adhérents se réunissent régulièrement pour des moments de convivialité : goûter de Noël, galette des rois, pot de fin d'année...



Renseignements : <https://sites.google.com/site/junivilletennis/>

Le bureau :

Président : Bertrand HABERT

Vice-président : Jean-Christophe LACLAIRE

Secrétaire : Céline L'HERMINE

Trésorière : Christelle PLANTEGENET





Le MPJ organise et encadre de nombreuses sorties tout au long de l'année. Toutes les cylindrées à partir de la 125cm3 sont les bienvenues. Nos balades se font dans le plus grand respect du code de la route. Notre programme est affiché sur le forum baboune.forumgratuit.fr

Président : LORIN Denis

1^{er} Vice-président :
ROUSSEL Renald

2^{ème} Vice-président :
BOUTTEFROY Luc



Trésorière : BRAHIM Nathalie

Adjoint : CLEMENT William

Secrétaire : GEANT Sandrine

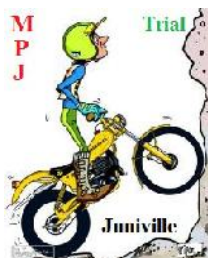
Adjointe : HUK Christine



Nous participons également à des actions coup de cœur. Cette année nous avons aidé Julien, un jeune handicapé qui ne pouvait plus se rendre à son lycée, faute de véhicule adapté. Grâce à un élan de

générosité du club moto et l'aide d'autres associations, ses parents ont pu lui

acheter un véhicule d'occasion. Nous sommes aussi partenaire de la ligue contre le cancer. Le MPJ participant à la journée nationale des motards, nous passons dans des villages pour vendre des roses, les bénéfices sont reversés à la L.C.C.



Moto Passion Juniville a créé cet été une section de Trial, à l'initiative de Gaëtan LIEZ et de quelques passionnés. Grâce à la Municipalité, le MPJ a signé une convention pour disposer du terrain de l'ancienne décharge à l'extérieur du village. Ce site, après un grand nettoyage est en cours d'aménagement. Le club est toujours à la recherche de matériaux et de matériel pour la mise en place des zones d'évolution, nécessaires à la pratique de ce sport.

Si vous avez des cuves ou des bidons en fer, des poutres, des blocs de béton ou de pierre, des carcasses ou des anciennes voitures etc., et que vous souhaitez vous en débarrasser, merci de bien vouloir téléphoner à Denis LORIN, président du MPJ, au **06.86.87.05.07**.

L'ouverture officielle du terrain de Trial, avec démonstrations, est prévue le 20 Avril.

LES PIEDS A LA RETOURNE

Rétrospective 2013

L'association sportive des **Pieds à la Retourne** comprend deux sections, le footing avec une trentaine d'adhérents, dont vingt sont licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme, et la marche nordique ou de randonnée regroupant une petite quinzaine de membres.

En 2013, sur le plan sportif l'activité a été aussi remplie que les années précédentes : toujours du monde aux entraînements du mercredi dans la nature ou au Cosc l'hiver, sans oublier les sorties du samedi ou du dimanche. Quant à la participation aux diverses courses locales, régionales, voire au-delà, on constate toujours autant d'engouement et de participation que ce soit pour les Sedan-Charleville, Reims à Toutes Jambes, Foulées Rethéloises, corridas de Charleville et Betheny, les marathons de Reims, de Paris, de La Rochelle, etc., sans oublier les courses nature appelées souvent « trails » qui attirent de plus en plus de monde.

Mais l'année 2013 pour notre club a surtout été marquée par l'organisation à Juniville de trois manifestations sportives :

- le Championnat des Ardennes de Cross Country le 14 janvier,
- la 8^{ème} Junivilloise le 20 mai,
- la 1^{ère} course nature du Marquet le 14 septembre.



L'organisation du **Championnat de Cross des Ardennes** nous a été confiée par la fédération. Dix courses, des poussins aux vétérans, regroupant plus de 500 coureurs masculins et féminins, se sont déroulées entre 11 h et 16 h sur des parcours tracés aux alentours du terrain de foot et du Cossec avec la complicité d'un temps radieux et d'un public nombreux venu encourager les coureurs petits et

grands.

La Junivilloise a eu une chance inespérée de passer entre deux averses, elle a vu la participation de 250 compétiteurs sur les deux courses : la Junivilloise d'une distance de 10 km et la Découverte de 3 km pour les débutants. N'oublions pas non plus ce jour-là, la randonnée pédestre suivie par une trentaine de marcheurs.



La Course Nature du Marquet, la 1^{ère} du nom organisée par notre club s'est déroulée dans le magnifique domaine du Marquet mis à notre disposition par Mr et Mme Henry, que nous remercions encore une fois, en présence de 200 coureurs adeptes de sentiers et de chemins. De l'avis général des participants, que du plaisir lors

de cette course !!

Au mois de juillet nous avons avec Familles Rurales, dans le cadre du centre de loisirs, mis sur pied un mini stage de 3 jours d'initiation et de découverte de l'athlétisme avec l'aide de deux animateurs de la fédération et de bénévoles des

deux associations. Environ 20 enfants ont suivi les séances proposées le matin et l'après-midi. Le but était de les sensibiliser à l'athlétisme lors d'ateliers à caractère ludique.



Une suite a été donnée à ce stage puisque depuis la rentrée en octobre une section jeunes vient de voir le jour dans notre club. Une dizaine de filles et de garçons de 7 à 12 ans la constituent et s'entraînent tous les mercredis soir sous la houlette d'Evelyne qui encadre techniquement le groupe.

Quant à la marche, ses effectifs ont fondu comme neige jusqu'à la trêve des grandes vacances. Depuis le mois de septembre un groupe s'est reformé et effectue tous les samedis matins (départ à 10 h, place de la Mairie) une sortie avec au choix soit un parcours d'environ deux heures (9/10 km) soit d'une heure (environ 5 km). Avis donc aux amateurs marcheurs, vous serez les bienvenus !!

Le club vient d'acquérir un tapis de course et un vélo elliptique afin de parfaire l'entraînement et la condition physique, surtout les mois d'hiver, des coureurs et marcheurs. Ces matériels ont été installés dans une salle mise à notre disposition par la municipalité.

Un dernier mot sur 2013 pour féliciter un membre du club, Lionel PINOT, qui a effectué deux championnats de Triathlon avec succès et qui vient d'être diplômé il y a quelques semaines entraîneur 1^{er} degré athlétisme.

Et que sera 2014 pour les Pieds à la Retourne ?

Nous reconduirons l'organisation des deux courses pédestres :

- le 9 mai : **la 9^{ème} Junivilloise** avec une randonnée marche
- le 21 septembre : **la 2^{ème} Course Nature** dont on espère pouvoir encore profiter du même parcours qu'en 2013.

Pour le reste, ce qui est du domaine sportif, gageons que 2014 soit aussi dense qu'en 2013, que les coureurs et marcheurs prennent toujours autant de plaisir

dans l'exercice de leur discipline favorite. Notre souhait aussi c'est de conserver l'esprit d'équipe, la convivialité et l'amitié régnant dans notre petit club. On ne serait pas complet sans adresser à tous les membres bénévoles un grand merci car chacun d'entre eux contribue à la réussite des diverses activités et de toutes les manifestations qui animent notre village.

Enfin, pour conclure, si vous êtes attiré(e) par le jogging (plaisir et loisir) ou par la marche, que vous soyez débutant(e) ou non, n'hésitez pas, venez rejoindre une équipe sympathique ! (Pour tout renseignement s'adresser à Christian COGNIARD, tél **03.24.72.70.28** – mail : piedsareturne@orange.fr).

Bonne année sportive 2014 !!

ASSOCIATION GYM DOUCE

Sortez deux heures par semaine, venez vous joindre à nous pour de la gym à votre rythme, le lundi et le jeudi de 18h à 19h au Coséc (hors vacances scolaires) !

L'équipe augmente, nous sommes une vingtaine.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Mme DELAIGLE – LAMBEAUX Evelyne
03.24.72.75.75
- Mme FREAL Anita
03.24 .72.76.51

I- Bilan de la saison 2012-2013

L'équipe Séniors évoluait en Promotion de 1^{ère} Division, et avec l'aide des U19 en 2^{ème} partie de championnat elle termine à la 7^{ème} place. Pendant la trêve hivernale, les Séniors ont participé aux plateaux FUTSAL mis en place par le District et ils se sont qualifiés pour la phase finale. Concernant le FOOT LOISIR, une équipe constituée en majorité de Vétérans a participé aux rencontres de foot réduit proposées par le District.

Toutes les catégories Jeunes étaient représentées, de U7 à U19, regroupées selon les Ententes habituelles. Les U13 ont pu évoluer en Honneur et les U15 en Promotion, ce qui leur a permis de se hisser en Excellence cette année.

II- La vie du club

Cette année le club accueille 133 licenciés : 55 adultes (dont 18 dirigeants et 1 dirigeante) et 78 jeunes (dont 7 filles).

Deux équipes évoluent en championnat Séniors (une en Promotion de 1^{ère} Division, l'autre en deuxième Division) et une en « Foot Loisir ».

Concernant les Jeunes, les Catégories U7, U9 et U11 restent autonomes ; les catégories U13, U15 et U17 fonctionnent en Entente (Entente Sud), chaque catégorie ayant une équipe en Excellence ; ce qui est remarquable.

Depuis le Conseil d'Administration du 18 octobre 2013, le bureau directeur est composé ainsi :

Président : Jean-Pol VOIRIN

1^{er} Vice-président : Isidore BERMEJO

2^{ème} Vice-président : Fabien SIMON

Trésorier : Alain LOUIS

Secrétaire : Thierry MICHEL

Le traditionnel Tournoi de football en salle aura lieu, pour sa vingt-troisième édition, les 28 et 29 décembre au COSEC de Juniville.

L'ES JUNIVILLE organisera la soirée du Réveillon du 31 décembre.

Retrouvez toutes les infos de la vie du club (inscriptions, convocations,...) sur le site « **FOOTEO ES JUNIVILLE** ».

III- Bilan du Tournoi en salle 2012

Rassemblement U7 : participation de 8 équipes : Machault, Bazancourt A, Asfeld, La Retourne, Attigny, Eclly, Bazancourt B et Juniville.

Finale U9 : Rethel bat Juniville 1-0.

Finale U11 : Eclly bat Asfeld 3-1.

Finale U13 : Rethel bat Sault 2-0.

Finale U15 : Juniville A bat Juniville B 2-1.

Finale U17 : Rethel bat Asfeld 3-0.

Finale Séniors : Vouziers bat Eclly 2-1.

Finale Vétérans : Rethel bat Gueux 4-3.

Les U9 au tournoi de Dombasle



JUNIBAD

L'année 2013 correspond à la troisième année de Junibad.

Nous avons enregistré lors de la saison 2012 - 2013 une quarantaine de licenciés comme lors de l'année précédente, ce qui nous permet de pérenniser cette activité.

Nouveauté pour l'année 2013 - 2014, la venue d'un éducateur sportif tous les 15 jours. Ceci à la demande de nombreuses personnes de l'association, l'objectif étant de faire progresser tout le monde, tout en gardant l'esprit loisir.

C'est donc dans une bonne ambiance que nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes intéressées par la pratique du badminton pour se détendre ou se défouler sur les terrains le mardi soir à 20h30 au COSEC de Juniville!!

Pour tous renseignements contacter Fabien SIMON au **06.03.42.86.55**.

LA MOUCHE DE MAI

Cette saison 2013 nous étions 36 pêcheurs.

Les rempoissonnements étaient au nombre de 6. A chacun d'entre eux, nous avons remis 75 kilos de Fario et 10 kilos de grosses Arc-en-ciel.

A notre grande surprise, la plus grosse prise de l'année n'a pas été un poisson... mais une moto volée jetée dans la rivière !



D'autre part, le vide-grenier du 1er mai a rassemblé 122 exposants. Nous avons donc atteint notre objectif qui était de dépasser les 100 exposants.

Le vide-grenier de 2014 aura lieu rue Chanteraine. Si la demande d'inscriptions grandit nous l'étendrons peut-être à la rue du moulin et à la ruelle du Four.

Amis Junivillois videz vos greniers et venez passer la journée avec nous !

JEUNESSE DE JUNIVILLE

Notre association est toujours aussi dynamique malgré une année 2013 difficile.

Nous comptons à ce jour 20 membres actifs, membres qui viennent du Junivillois mais aussi du Rethélois.

Cette année, nous avons organisé 2 soirées dansantes, le 14 juillet, ainsi que le colis des personnes âgées qui se déroulera le 21 décembre 2013. De plus, nous avons participé à la fête de la musique qui fut un succès pour cette première.

Pour l'année à venir sont prévus plusieurs évènements :

- 3 ou 4 soirées à la salle des fêtes,
(Février, Avril, potentiellement Septembre, Octobre)
- le traditionnel 14 juillet,
- le colis des personnes âgées pour la fin d'année 2014,
- autres évènements.

Nous invitons tous les jeunes de plus de 16 ans à nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter via Facebook ou par email : jeunesse.juniville@outlook.fr

Merci à la commune de nous permettre de développer nos activités.

La Jeunesse de Juniville vous souhaite de joyeuses fêtes.

VIE ASSOCIATIVE

Associations	Responsables
A.C.I.A	M. Clément J-Jacques
A.D.M.R	Mme Cogniard Edith
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Mr Godin Emmanuel
Ardenne Musique	Mme Sanhaji Emilie
Ass. Anciens Combattants	Mr Malterre André
Ass. du COSEC – Volley-Ball	Mr Allart Jean-Pierre
Ass. du COSEC – Gym douce	Mme Lambeaux Evelyne
Ass. Parents Elèves Ecole Verlaine	Mr Boutry Laurent
Ass. Jumelage Juniville - Crawinkel	Mr Kleindienst François
Ass. Parents Elèves Collège	Mme Sauvage Valérie
Auberge Verlaine	Mr Rochon Bruno
Ball - Trap Le Rigodon	Mr Schneider René
Club St-Amand	Mr Clément Marc
Etoile Sportive Juniville	Mr Voirin Jean-Pol
Familles Rurales	Mme Chapelle Catherine
G.D.A.M.	Mme Balon Stéphanie
G.I.C.	Mr Chevalier Guy
Jeunesse de Juniville	Mr Purat Adrien
Judo Club Juniville	Mr Michel Jany
Juni'Bad	Mr Simon Fabien
La Mouche de Mai	Mr Delaigle Didier
Les Pieds à la Retourne	Mr Cogniard Christian
Moto Passion	Mr Lorin Denis
Tennis Club de Juniville	Mr Habert Bertrand

COMMERCES ET ENTREPRISES

COMMERCES

Alimentation-Boucherie-Tabac-Journaux ALLART	03.24.72.72.61
Boulangerie Pâtisserie GIRARDIN	03.24.72.71.54
Boulangerie Pâtisserie PESENTI	03.24.72.75.39
Carrés de Jardins : jardinerie et fleuriste	03.24.72.72.59
Chambres d'hôtes ROBILLARD	03.24.38.37.01
Etangs et restaurant de la Chut	03.24.72.71.02
JUNIBELLE Esthétique QUENTIN	03.24.38.37.59
JUNISTYLE Coiffure et Esthétique	03.24.72.38.64
Quincaillerie BOURIN M-Cécile	03.24.72.70.39
Régál Pizza	06.03.06.05.86

ENTREPRISES

H.A.S. (Machinisme agricole, réparations, entretien)	03.24.39.52.83
CLEMENT Paysage (paysagiste)	03.24.72.72.59
Coopérative Agricole Juniville	03.24.39.50.70
ENERCON (entretien éoliennes)	03.44.37.35.16
Sarl GEF-ROY	03.24.72.10.40
Immobilier CAPIFRANCE Kranyez Nathalie	06.87.01.24.17
SARL LESCIEUX	03.24.38.62.40
(stockage et conditionnement de pommes de terre)	
SARL ST-MEDARD	03.24.72.10.04
Terrassement CHOCARDELLE Jérôme	06.12.18.13.90
Terrassement DUCAT Yann	03.24.38.27.93
Transports CLEMENT Fabrice	03.24.72.70.02
Transports LEFEVRE Gilles	03.24.38.50.82
Transports SIMON Bruno & Denis	06.25.16.52.55
VALLET Vincent Animation & Sonorisation	06.24.43.48.04

ARTISANS

Arboriculture & Paysage PARISOT Adrien	06.81.58.51.19
Auto-école DEMONCEAUX	06.09.63.85.09
Couvreur ROBERRINI Jacques	03.24.72.49.33
Electricité Générale FLECHEUX Philippe	03.24.38.25.43
Entretien, réparation auto MAQUIN Frédéric	03.24.72.77.19
Fossoyage & pose monuments WATRAK Frédéric	06.86.47.42.02
Garage, carburant, taxis VIVES Alain	03.24.72.72.97
Juniv' Autos BELAIR Bernard	03.24.72.28.53
Peintre MIREN Rémy	06.15.24.07.82
Plombier-Chauffagiste BERMEJO Isidore	03.24.72.75.64
Plombier-Chauffagiste BOURIN Denis	03.24.72.70.39
Rénovation habitat VINSOUS Julien	06.25.15.55.21

Marché hebdomadaire : le samedi de 9 h à 12 h

ETAT-CIVIL 2013

NAISSANCES

Laïna CHAGAAR	17.01.2013	à REIMS
Antoine GRISON	27.02.2013	à REIMS
Matéo HOFFMANN	28.02.2013	à REIMS
Owen FASSENOT	02.03.2013	à REIMS
Paolo LECURIEUX	05.03.2013	à REIMS
Mewen HERBERT	31.05.2013	à REIMS
Louise VERDELET	04.06.2013	à REIMS
Mathilde TRAUTWEIN	12.07.2013	à CHARLEVILLE
Maxence OMICI	06.09.2013	à REIMS
Evan LALLEMAND DUMAY	20.09.2013	à REIMS
Alice SLIWINSKI	22.09.2013	à REIMS
Lucas CLEMENT	23.09.2013	à REIMS
Cloé RODRIGUEZ	25.09.2013	à REIMS
Tilian HEMELSDAEL	14.11.2013	à REIMS
Noé MACKE LIU	25.11.2013	à REIMS

MARIAGES & PUBLICATIONS

Glenn BACHE GABRIELSEN & Delphine SIMON	04.05.2013 à JUNIVILLE
Jordann GUILLET & Géraldine BAILLY	18.05.2013 à JUNIVILLE
Maxime CLEMENT & Tina DAVOUST	22.06.2013 à JUNIVILLE
Quentin ALLART & Emilie ROETTGER	27.07.2013 à JUNIVILLE
Jean-Louis CHATILLON et Nathalie RUBERT	10.08.2013 à LENONCOURT
Matthieu LE ROY & Mathilde VIET	17.08.2013 à JUNIVILLE
Damien MOLINARI & Delphine COLLET	24.08.2013 à JUNIVILLE

DECES

René BACHY	le 22.12.2012 à REIMS
Raymonde LAURENT vve PETIT	le 23.01.2013 à REIMS
Patricia LAURENT épouse GIRARDIN	le 07.02.2013 à REIMS
Robert BOUILLARD	le 26.03.2013 à JUNIVILLE
Monique FRANÇAIS vve JUPIN	le 20.05.2013 à JUNIVILLE
Pierrette GENNO épouse LEROY	le 01.06.2013 à RETHEL
Georges LEROY	le 16.06.2013 à JUNIVILLE
Céline COURTOIS vve CAILLET	le 08.06.2013 à REIMS
Renée CHIR épouse FREROT	le 19.07.2013 à REIMS
Luc CLEMENT	le 19.07.2013 à REIMS
Arnaud IMBERT	le 02.08.2013 à JUNIVILLE
Paulette PIERLOT vve CAPOUET	le 14.08.2013 à REIMS
Marcelle AUBRY vve CHERET	le 03.09.2013 à REIMS
Micheline ADOLPHE vve COLLET	le 18.09.2013 à RETHEL

RENSEIGNEMENTS DIVERS

SERVICES PUBLICS

Mairie

Place du Général de Gaulle

Tél : 03.24.72.72.16

Fax : 03.24.72.75.63

Site Internet : www.juniville.fr

E-mail : mairie.juniville@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi de 10h à 12h, mardi de 14h à 17h et vendredi de 14h à 17h.

Permanence du Maire : mercredi de 18h à 19h 30.

Bibliothèque

Groupe St Exupéry

Tél : 03.24.72.59.28

E-mail : bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

Ordures ménagères

Lundi matin : tri sélectif (une semaine sur deux)

Lundi matin : ordures ménagères

C.o.s.e.c

Tél : 03.24.72.74.73

Gendarmerie

Tél : 03.24.72.70.22 ou 17

La Poste

Tél : 03.24.39.58.11

Marché hebdomadaire : le samedi de 9 h à 12 h

Salle polyvalente

Tél : 03.24.72.76.85

Centre de Secours

Faire le 18

Trésorerie

Tél : 03.24.72.70.24

ADRESSES UTILES

Presbytère de la Paroisse Saint-Paul en Retourne

Rue Chanteraine Tél : 03.24.72.74.77

Permanences d'accueil : le samedi de 10h30 à 11h30

M. l'Abbé Oudinot au presbytère de Rethel 03.24.38.41.50

Crédit Agricole

Tél : 03.24.72.71.20

VIE SCOLAIRE

Ecoles primaires et maternelles P. Verlaine

34, rue Chanteraine
Directrice : Mme Avé Ghislaine
Tél : 03.24.72.71.46

Rased

34, rue Chanteraine
Tél : 03.24.72.76.45

Collège

19, avenue des Ecoles
Principal : Mr HUSSON J-Marie
Tél : 03.24.72.71.85

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RETHELOIS

Mairie 08300 RETHEL
Tél : 03.24.72.72.76
Fax : 03.24.38.96.14
Site internet : www.cc-junivillois.fr
Adresse E-mail : cte.com.junivillois@ccj.fr

MARPA

Résidence pour personnes âgées

Tél : 03.24.72.62.80
Directrice : SOUDEE Karline
Président de l'Association de gestion : Mr COGNIARD Christian
E-mail : marpa.gabreau@orange.fr
Site internet : www.marpa.juniville.free.fr

SERVICES DE SANTE

Docteur LOUIS Alain

37 Rue de Bel Air
Tél : 03.24.72.71.35

Docteur ROMBI Julien

37 Rue de Bel Air
Tél : 03.24.72.71.35

Cabinet Kinésithérapie Mr FIQUEMONT J-Luc

37 Rue de Bel Air

Tél : 03.24.72.75.32

Pharmacie BEAUDOUX

71 Rue Alfred Doury

Tél : 03.24.72.71.94

Infirmières à domicile Mmes FOURNIER Carole et GUIBERT

Ludivine

37 Rue de Bel Air

Tél : 03.24.72.21.45

Cabinet d'Orthophonie Mme MARNIQUET Emilie

37 Rue de Bel Air

Tél : 03.24.38.63.53

Cabinet dentaire

Mme LETTERON Christelle

Zone Artisanale Route de Perthes

Tél : 03.24.38.45.50

Cabinet de podologie

Mle GABREAU Angèle

37 Rue de Bel Air

Tél : 03.24.39.00.33

Cabinet de sage-femme

Mme DAVE Fanny

37 Rue de Bel Air

Tél : 06.13.01.63.92

Diététicienne

Mme CHUCHLA Célia

37 Rue de Bel Air

Tél : 06.82.39.89.77

Cabinet d'ostéopathie

Mle ANGUE Amandine

37 Rue de Bel Air

Tél : 06.67.07.79.88

Psychanaliste coaching art thérapie

Mme LE Laurie

37 Rue de Bel Air

Tél : 06.31.79.72.48

REMERCIEMENTS

En 1989, paraissait notre premier bulletin annuel. Celui de 2013 que vous venez de parcourir porte le numéro 25, soit entre les deux presque un quart de siècle de la vie Junivilloise retracée chaque année sans interruption. Entre le premier bulletin et celui-ci, que de changements dans notre commune. Le premier, c'est bien sûr l'évolution démographique, où de 800 habitants nous sommes aujourd'hui plus de 1200 Junivilloises et Junivillois. L'autre fait marquant, ou plus précisément les autres faits marquants, sont liés à l'adaptation des moyens ou des services mis à la disposition de nos concitoyens. Pour n'en rappeler que quelques uns, citons :

- l'aménagement des anciennes classes de la rue des Ecoles pour loger les sapeurs pompiers, la bibliothèque, et pour accueillir kiné et orthophoniste.
- La création de la zone artisanale route de Perthes.
- L'implantation des lotissements Crawinkel et Moulin à vent.
- La généralisation du « tout-à-l'égout ».
- Les extensions du groupe scolaire Verlaine.
- La construction de la Salle de la Jeunesse Louis Quiot.
- L'aménagement des ateliers communaux.
- La réfection des rues dont Chanteraine, Quimper et des Ecoles.
- Le fleurissement avec ses 3 fleurs obtenues en récompense.
- La rénovation de presque tous les logements communaux.
- Et la construction en cours du Pôle Santé.

Ne passons pas sous silence notre importante contribution dans tous les projets menés par la Communauté de Communes du Junivillois depuis 2005 (MARPA, pôle scolaire à Neufelize, salle de sports à Tagnon, voirie intercommunale, service de l'eau, centre aquatique à Rethel, etc.), sans oublier l'aménagement de la zone artisanale route d'Alincourt, ce qui favorisera prochainement l'implantation tant attendue d'un supermarché.

Mais notre cadre de vie et notre qualité de vie ne pourraient pas être ce qu'ils sont aujourd'hui sans l'apport depuis toutes ces années également, de l'ensemble des associations locales vous offrant les services les plus divers et variés en réponse à vos besoins et ceux de vos enfants.

Comme vous le voyez, nous ne nous sommes pas endormis, les élus durant les quatre mandats rapportés dans ce bulletin, les responsables d'associations, les acteurs économiques, ont tous contribué à cet état des lieux de notre village où nous pensons pouvoir l'affirmer : il fait bon vivre !!

En conclusion, je ne manquerai pas de remercier encore cette année toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin annuel, que ce soient les rédacteurs d'articles ou celles qui les ont mis en page ou les ont imprimés.

Bonne et heureuse année 2014 à tous !

Christian COGNIARD

